

EXTRAIT DU REGISTRE

DELIBERATION DU BUREAU n° B - 016 - 2014

SEANCE DU LUNDI 27 JANVIER 2014

Les membres du Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier se sont réunis, en séance ordinaire, à l'Hôtel de Ville et de Pays, le lundi 27 janvier 2014 à 14 h 30, sous la présidence de Monsieur Philippe HENRY, Président.

Etaient présents : P. HENRY, M. HERVE, R. GUEDON, P. FOURMOND, A. ROSSIGNOL, H. ROUSSEAU, V. SAULNIER.

Etaient absents : P. JEGOUIC, B. HERISSE.

Date de convocation : lundi 20 janvier 2014

Nombre de membres en exercice : 9
Quorum de l'assemblée : 5

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 7

VOTANTS 7

OBJET : Extension de la ZI Est-Bellitourne - Aménagement d'une amorce de voirie en continuité de la rue de la Roberderie - Aménagement et adaptation du Chemin des Aillères - "Secteur économique" - Demande d'attribution d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) - Répartition 2014

Service rédacteur de l'exposé : Bureau des Subventions
Initiales du rédacteur : MM

EXPOSÉ : L'article 179 de la Loi de Finances pour 2011 a créé la nouvelle Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), résultant de la fusion de la Dotation Globale d'Équipement (DGE) des communes et de la Dotation de Développement Rural (DDR).

La DETR vise à subventionner les dépenses d'équipement des communes et groupements de communes à fiscalité propre, situés essentiellement en milieu rural. Les critères d'éligibilité restent fondés sur la population et la richesse fiscale. La DETR permet ainsi de financer tout projet dans le domaine économique, social, sportif, environnemental et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

Consciente qu'il appartient aux collectivités locales d'apporter aux industriels, aux artisans et aux entreprises de services, les meilleurs choix d'implantation, la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier a le souci de développer des zones d'activités de qualité.

Aussi, dans cette perspective et en vue de favoriser l'accueil de nouvelles activités économiques sur le territoire, la Communauté de Communes envisage, en 2014, l'extension de la **Zone Industrielle Est-Bellitourne, située sur le territoire de la commune d'Azé**. Cette extension se traduit par les aménagements suivants :

- ✓ Aménagement d'une amorce de voirie en continuité de la rue de la Roberderie,
- ✓ Aménagement et adaptation du Chemin des Aillères afin de le rendre utilisable par le trafic PL, et comprend essentiellement des travaux de réseaux EU, EP et de voirie.

La réalisation de cet ouvrage répond à plusieurs objectifs :

- Soutenir la politique de développement économique de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier visant à améliorer l'environnement des entreprises et par voie de conséquence faciliter leur implantation.
- Développer les zones d'activités communautaires, en aménageant des locaux adaptés pour favoriser la diversification des activités et ainsi ne pas instaurer de fortes dépendances économiques vis-à-vis d'un secteur.
- Proposer des terrains y compris de grande dimension, aux entreprises.
- Optimiser sur le territoire le réseau ferroviaire à l'usage du fret sur la ligne Sablé-Sur-Sarthe/Château-Gontier, et développer ainsi les activités combinant le fret.
- Maintenir un équilibre géographique entre les zones d'activités à l'Est et à l'Ouest de l'agglomération.

L'enveloppe budgétaire globale de ces aménagements de dessertes est estimée à la somme globale de **630 000 € HT, soit 756 000 € TTC**. Ce programme de travaux fait l'objet d'une inscription au Budget Primitif 2014 et ouvre droit au bénéfice de la nouvelle Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - Répartition 2014.

A ce jour, le montage financier de l'opération pourrait s'articuler de la manière suivante :

NATURE DES FINANCEMENTS	MONTANT	TAUX
État - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) Répartition 2014 <i>(Montant espéré et/ou attendu)</i>	126 000 €	20,00 %
Charge résiduelle Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier	504 000 €	80,00 %
TOTAL OPÉRATION HT	630 000 €	100,00 %

PROPOSITION : Au regard de ces éléments et s'agissant d'une compétence déléguée au Bureau par délibération du Conseil Communautaire n° CC-038-2008 en date du 9 avril 2008, Monsieur le Président propose aux membres du Bureau Communautaire de :

- ✓ approuver le projet d'aménagement de dessertes, s'inscrivant dans le cadre de l'extension de la Zone Industrielle Est-Bellitourne, située sur le territoire de la commune d'Azé, décrits précédemment, pour un montant global estimé à 630 000 € HT, soit 756 000 € TTC ;
- ✓ l'autoriser à solliciter auprès de l'État, Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales, l'attribution d'une subvention maximale s'inscrivant dans le cadre du dispositif DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) - Répartition 2014, au titre de cette opération ;
- ✓ solliciter, d'une manière générale, toutes autres aides financières mobilisables, susceptibles de compléter le financement de cet ouvrage ;
- ✓ statuer sur le plan prévisionnel de financement précité ;
- ✓ autoriser le Président ou son représentant à lui donner tout pouvoir pour effectuer toutes démarches et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

DECISION : Les membres du Bureau, à l'unanimité, adoptent la proposition du Président.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président
Pour le Président
et par délégation
le Directeur Général des Services


Eric MAGNON


Télétransmis en Sous-préfecture le : 31 JAN. 2014
Publié le : 31 JAN. 2014

NB : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir déposé dans un délai de deux mois, à compter de sa date de publication, (et/ou notification), auprès du tribunal administratif de Nantes.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Extension de la ZI Est-Bellitourne - Aménagement d'une amorce de voirie en continuité de la rue de la Roberderie - Aménagement et adaptation du Chemin des Aillères - "Secteur économique" - Demande d'attribution d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) - Répartition 2014

Date de transmission de l'acte : 31/01/2014

Date de réception de l'accusé de réception : 31/01/2014

Numéro de l'acte : B-016-2014 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 053-245300447-20140127-B-016-2014-DE

Date de décision : 27/01/2014

Acte transmis par : Angélique PERDRIELLE

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions